

COLLATIONS PARFAITES

La famille Nutterie s'agrandit !
Des nouveaux mélanges aussi délicieux sont disponibles juste à temps pour le retour des classes :

- BBQ miel épicé
- Bretzels au chocolat
- L'après-travail
- Trilogie
- La déesse de la fête

Une collation parfaite qui se partage... ou pas.

Clinique Santé François Alarie Ludovic Alarie **VENEZ NOUS VOIR !**
418 287-5732

Depuis 1983

Le TraiD'union DU NORD
www.journaltdn.ca

Vol. 44, no 14, 8 septembre 2026

Prix de l'AMECQ 2012 et 2013 - Média écrit communautaire pour deux années consécutives

FESP
fesp.tuxedobillet.com

Envie d'en savoir plus sur nos activités?

Suivez-nous sur Facebook et Instagram

ArcelorMittal

POUR UNE DURÉE LIMITÉE

PISTACHE

Café frappé

McCafé

Café nuage glacé

Café glacé

Dans les restaurants McDonald's de Canada participants. La disponibilité des produits varie d'un restaurant à l'autre. © 2026, McDonald's

GRANDS FEUX grands moyens

Pages
3, 5 et 21

Source : Sopfeu

page 6	Politique québécoise L'historique nord-côtier	pages 7 et 8	Transport aérien et ferroviaire Multiples interruptions
pages 10 et 11	Redevances minières Côte-Nord : la vache maigre		

Libre-Service Fermont et La loge des Moose vous informent !

Préparation de la reprise des activités

Recrutement

– Loge 419 des Moose de Fermont :

La Loge est présentement à la recherche de serveurs et de serveuses pour compléter son équipe. Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur CV directement à la Loge.

Organismes recherchés

– Déjeuners de financement :

Nous sommes à la recherche d'organismes qui aimeraient prendre en charge un mois de déjeuners afin d'amasser des fonds pour leurs activités, un projet ou un événement.

Appel de soumissions

– Ailes du vendredi :

Nous sommes présentement à la recherche de soumissionnaires intéressés à reprendre les ailes du vendredi. Les personnes ou groupes intéressés doivent se procurer le formulaire de soumission directement à la Loge 419 des Moose de Fermont. La date limite pour déposer une soumission est le 18 septembre.

Manifestez-vous
en grand
nombre !



Journée mondiale de la prévention du suicide (10 septembre)

Le Libre-Service Fermont et la Loge 419 des Moose de Fermont souhaitent souligner leur soutien à la cause de la prévention du suicide et à sa sensibilisation.



En cette Journée mondiale de la prévention du suicide, saisissons l'occasion de faire connaître les ressources d'aide. Si vous vous inquiétez pour vous-même ou pour un proche, des ressources spécialisées sont disponibles gratuitement partout au Québec, 24/7.

N'hésitez jamais à demander de l'aide ! #JMPS

Téléphone : 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)

Texte : 53 53 53

Clavardage, information et outils : www.suicide.ca

Contacts et coordonnées :

Nancy Hardy, directrice • Libre-Service Fermont • 401, rue Le Carrefour • 418 287-5252
Patrick Savard, administrateur • Loge 419 Fermont • 399, rue Le Carrefour • 418 287-5044

FEUX DE FORÊT

Mobilisation sans précédent



Sur la photo, le centre des opérations de la Sopfeu à Fermont.



Journaliste

ÉRIC CYR

Tout comme durant la période estivale 2024, alors que des incendies de forêt hors de contrôle et d'une ampleur inégalée ont fait rage sur la Côte-Nord et au Labrador, où près du tiers de la population labradorienne avait alors été déplacée dans le cadre de deux évacuations, l'été 2026 restera assurément gravé dans la mémoire collective des habitants de la région. Confrontées à une saison particulièrement difficile marquée par de nombreux épisodes de foudre, ainsi que par la sécheresse et des températures élevées, les autorités ont dû faire face à une recrudescence importante des incendies de forêt.

La Société de protection des forêts contre le feu (Sopfeu) a déployé des moyens considérables sur le territoire, allant jusqu'à mettre sur pied une véritable organisation de lutte contre les incendies directement dans le secteur de Fermont. La situation était d'autant plus complexe que les feux ne connaissaient évidemment pas les frontières administratives. Plusieurs incendies ont touché simultanément le territoire de la MRC de Caniapiscau et le Labrador, obligeant les responsables québécois et leurs homologues du Labrador à coordonner étroitement leurs interventions. La crise a véritablement pris de l'ampleur à la fin de juin. Un important incendie qui s'est déclenché le 28 juin à proximité du kilomètre 437 de la route 389 a rapidement pris

de l'expansion. Le feu, causé par une activité récréative, avait atteint plusieurs milliers d'hectares et était considéré comme hors de contrôle. L'unique lien routier entre Fermont et le sud de la Côte-Nord, la portion québécoise de la Trans-Québec-Labrador, la route 389, a dû être fermée à quelques occasions en raison de la fumée dense et de la visibilité devenue pratiquement nulle.

Centre des opérations à Fermont
L'éloignement des incendies et l'immensité du territoire ont posé un important défi logistique. Afin de rapprocher les pompiers fores-

tiers des zones d'intervention, la Sopfeu a installé un campement aux abords de l'ancienne ville de Gagnon. Cette base temporaire devait permettre d'accueillir davantage de personnel et de faciliter le déploiement des équipes sur le terrain. Au moment où l'incendie du kilomètre 437 s'amplifiait, quatre équipes de

pompiers forestiers, des avions-citernes (bombardiers d'eau) et trois hélicoptères étaient notamment mobilisés dans le secteur. Quelques jours plus tard, devant la multiplication des incendies aux alentours de la route 389, une équipe spécialisée de gestion des

Des
guerriers
des
brasiers
à Fermont.

feux majeurs a établi son centre des opérations à Fermont. La municipalité est ainsi devenue l'un des principaux centres opérationnels de la Sopfeu dans le nord du Québec. Le centre opérationnel établi à Fermont regroupait initialement quatre sections de 20 pompiers forestiers. Deux sections additionnelles se sont ajoutées, portant l'ensemble des pompiers et autres ressources affectées localement à près de 150 personnes. Jusqu'à six hélicoptères soutenaient également les opérations, principalement pour effectuer de la reconnaissance aérienne et transporter les équipes vers les lieux difficiles d'accès.

Plusieurs fronts

Les pompiers forestiers ont dû intervenir à plusieurs endroits simultanément, notamment au

sud et au nord de Fermont ainsi que le long de la route 389 dans les environs de la mine de fer de Fire Lake et dans des secteurs plus éloignés du territoire de Caniapiscau. Les opérations variaient selon le comportement des incendies. Lorsque les conditions le permettaient, les équipes travaillaient directement sur le terrain afin de construire et de consolider des lignes de confinement, d'éteindre les points chauds et de sécuriser les bordures des périmètres touchés. Les hélicoptères étaient utilisés pour de la surveillance aérienne, du transport de pompiers et, au besoin, pour procéder à des opérations d'arrosage. Des avions-citernes pouvaient également être déployés lorsque l'intensité du feu et les conditions météorologiques favorisaient

SUITE EN PAGE 5

PRIX EMPLOYÉS



EN COURS

PAYEZ LE MÊME PRIX QUE

Mathieu

**DIRECTEUR DU
MARKETING**

Oakville



Nous vous servons en français.

CAROL AUTOMOBILE LTD, 55, AVALON DRIVE, LABRADOR CITY

Téléphone : **709 944-2000**

une intervention efficace et sécuritaire. La situation a parfois rendu toute intervention aérienne impossible. La fumée, l'intensité extrême de certains incendies et les vents forçaient à l'occasion les responsables à suspendre temporairement certaines interventions. La Sopfeu devait alors adapter continuellement sa stratégie, notamment en concentrant ses efforts sur les flancs et les portions du périmètre où les équipes pouvaient travailler sans danger.

Feu du lac de la Bouteille

L'un des incendies les plus surveillés a été celui situé près du lac de la Bouteille, au nord de Fermont. Ce feu, causé par la foudre le 29 juin, a connu une activité particulièrement intense au début de juillet. L'objectif de la Sopfeu n'était pas nécessairement d'éteindre l'ensemble du feu, mais de le contenir à l'intérieur d'une zone prédéterminée et de consolider ses bordures afin de protéger la ville de Fermont. Le comportement du brasier illustrait également le caractère transfrontalier de cette crise. Une progression du feu a franchi la frontière en direction du Labrador. Des échanges quotidiens ont alors été maintenus entre la Sopfeu et les équipes responsables de la lutte contre les incendies de la province voisine afin de coordonner les opérations des deux côtés de la frontière. Environ une soixantaine de pompiers forestiers étaient affectés à ce secteur à la mi-juillet, avec l'appui d'hélicoptères et, au besoin, de bombardiers d'eau.

Au Labrador

Le Labrador Ouest a aussi été durement touché. À la fin de juin, un incendie situé à proximité de Labrador City a entraîné l'évacuation de secteurs de chalets dans le périmètre de la rivière

Walsh, de villégiateurs au terrain de camping du lac Duley, ainsi que du secteur du lac Throne et des environs du club de golf Tamarack. La municipalité de Labrador City avait alors déclaré l'état d'urgence. La situation s'est progressivement améliorée au début de juillet. Certaines zones ont pu être rouvertes, tandis que les équipes poursuivaient leur travail afin de circonscrire le feu et d'éteindre les derniers points chauds. Des boyaux, des pompes, des hélicoptères et d'autres équipements de lutte contre les incendies étaient notamment visibles pour les citoyens.

Défi logistique

Cette nouvelle crise a mis en évidence la vulnérabilité particulière de cette région éloignée, où les communautés, les infrastructures essentielles, les installations minières et les routes sont dispersées sur un immense territoire forestier. La route 389 représente notamment un axe stratégique dont la fermeture peut rapidement isoler Fermont, ce qui complique l'approvisionnement

et les déplacements. Elle a aussi démontré l'importance de la coopération régionale et la nécessité de disposer de ressources permanentes ou rapidement mobilisables. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé en juillet son intention de poursuivre la planification visant à assurer une présence saisonnière d'un avion-citerne à Wabush, en plus de prévoir de nouveaux équipements de protection et des ressources additionnelles pour la lutte contre les feux de forêt. Grâce à la mobilisation de centaines de combattants auxiliaires, de pompiers forestiers, de spécialistes de la gestion des feux, d'avions-citernes et d'hélicoptères, la situation a progressivement été stabilisée. Toutefois, ce déploiement aura rappelé avec force que, dans le vaste territoire situé entre Gagnon, Fire Lake, Fermont et le Labrador, un incendie de forêt peut rapidement se transformer en crise régionale nécessitant une organisation logistique et humaine hors du commun.

Voyez plus de photos en page 21



Une gracieuseté de Gilles
« Letour » Létourneau,
caricaturiste.

BESOIN D'AIDE?

Pour vous. Pour un proche.

Téléphone
1 866 APPELLE
(277-3553)

SMS
Texto
535353
Clavardage
suicide.ca



ESTHÉTIQUE & ÉLECTROLYSE
Jessica Perreault
180, rue le Carrefour
Fermont
418 631-5507
NOUVEAU NUMÉRO
Votre clinique de beauté depuis 15 ans.

SPÉCIALITÉS DÉBOSSÉLAGE ET PEINTURE
Vente et installation de pare-brise
Richard Corbin, propriétaire
100, rue Bertrand - C.P. 1618
Fermont (Qc) G0G 1J0
richard_corbin1952@hotmail.com
Tél. : **418 287-3444**
La Carrosse-rit enr.

CÔTE-NORD

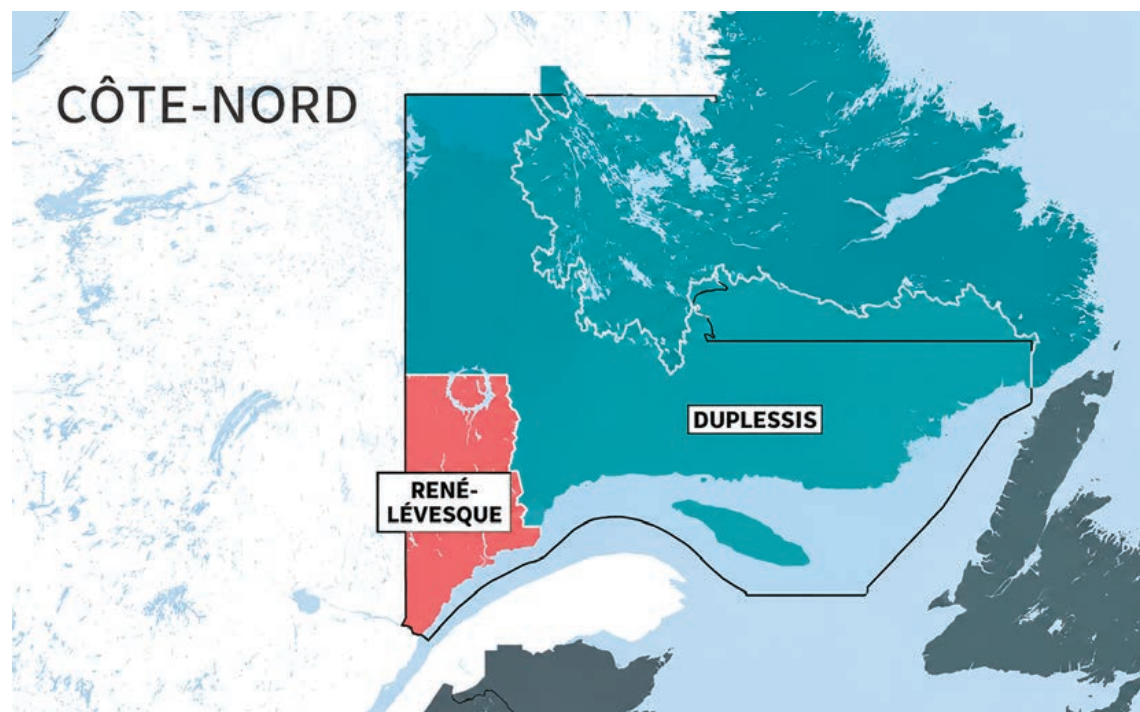
Vers un retour de la forteresse péquiste ?

À l'approche de l'élection québécoise du 5 octobre 2026, voici un bref historique des deux circonscriptions de la Côte-Nord traditionnellement favorables, durant des décennies, au Parti québécois (PQ), ancrage qui a été fragilisé lors de l'assaut de la Coalition avenir Québec (CAQ) qui les a remportées en 2022.

ÉRIC CYR

La circonscription électorale de Duplessis, dont Fermont et Schefferville font partie, a été créée en 1960 et est nommée en l'honneur de l'ancien premier ministre de l'Union nationale, Maurice Le Noblet Duplessis, mort en fonction le 7 septembre 1959 à Schefferville. Phénomène exceptionnel au Québec, cette circonscription est devenue un château fort péquiste et a été représentée par cette formation politique indépendantiste pendant près d'un demi-siècle. Des députés du Parti québécois s'y

sont en effet succédé durant près de cinq décennies sans jamais se faire détrôner. Cette séquence unique a commencé par feu Denis Perron qui a obtenu cinq mandats de 1976 à 1997. Il a été relayé à la suite de son décès et d'une élection partielle par Normand Duguay, qui a siégé de 1997 à 2003, et par Lorraine Richard, qui a repris le flambeau en 2003. Duplessis n'avait jamais changé d'allégeance depuis le 15 novembre 1976 lors de l'élection du premier gouvernement du Parti québécois dirigé par René Lévesque. Ce rempart péquiste est par la suite passé sous le giron de la CAQ lors de l'élection du 3 octobre 2022. Ce basculement



vient clore 46 ans de représentation ininterrompue par le Parti québécois qui y dominait depuis l'année des Jeux olympiques de Montréal. L'accession de la caquiste Kateri Champagne Jourdain à titre de députée dans Duplessis a marqué une page d'histoire. En plus de briser cette solide enclave péquiste en mettant fin au règne du Parti québécois qui y tenait les rênes, elle est devenue la première

femme innue élue à l'Assemblée nationale et la première femme autochtone à accéder à une fonction ministérielle au Québec.

La Côte-Nord compte aussi une autre circonscription qui porte le nom d'un premier ministre qui a marqué l'histoire québécoise moderne. Le « comté » de René-Lévesque (autrefois Saguenay) a été créé en 1948 et renommé en 2001 en l'honneur du fondateur du Parti québécois, feu René Lévesque, surnommé affectueusement « Ti-poil ». Alors appelée Saguenay, cette circonscription est celle qui a le plus fortement appuyé la souveraineté du Québec lors du référendum de 1995, avec 73,33 % des voix en faveur du OUI. Adjacente à Duplessis,

c'était également une importante fortification péquiste depuis les années 1970, malgré quelques interruptions. Le député indépendantiste Lucien Lessard y a représenté les citoyens de 1970 à 1982, d'abord sous la bannière de l'Union nationale puis sous celle du Parti québécois à partir de 1976, avant l'incursion libérale de Ghislain Maltais, de 1982 à 1994. Cet élan fut freiné par le péquiste Gabriel-Yvan Gagnon de 1994 à 2002. En 2002, c'est un député de la défunte Action démocratique du Québec (ADQ), François Corriveau, qui y fit un très bref passage d'une année, de 2002 à 2003, avant que le député du Parti québécois, Marjolain Dufour, lui succède en 2003. Il reste en poste jusqu'en 2015 avant de démissionner et de laisser la place à un autre péquiste, Martin Ouellet, élu lors de l'élection partielle de novembre 2015. Celui-ci a été défait par le caquiste Yves Montigny lors de l'élection générale de 2022.

La donne pourrait-elle changer à l'aube de la prochaine élection ? Une chose est certaine, le Parti québécois tentera de reconquérir ces anciens bastions souverainistes.

Des stratégies financières adaptées à la réalité des gens de Fermont

Ma mission? Dresser un portrait complet afin d'établir un plan clair et optimiser votre situation.
Pour qui? Tout le monde.

Je suis là pour :

- ✓ Optimiser vos placements
- ✓ Réduire l'impôt
- ✓ Planifier votre retraite et votre liberté financière
- ✓ Investir pour l'avenir de vos enfants
- ✓ Protéger votre famille et/ou partenaire

Bâtissons un plan!

CONTACTEZ-MOI PAR APPEL OU TEXTO

418-730-4555

Pierre-Maxime Larouche
Services financiers

RÉPONDEZ AU SONDAGE DU JOURNAL
LE TRAIT D'UNION DU NORD



TRANSPORT FERROVIAIRE

Chemin de fer paralysé à maintes reprises

Le mois d'août 2026 aura été particulièrement mouvementé pour le réseau ferroviaire reliant Sept-Îles au Labrador et à Schefferville sur une distance d'environ 575 kilomètres. À deux reprises en quelques jours, de fortes précipitations ont forcé la fermeture temporaire du chemin de fer de la Côte-Nord et du Labrador (QNS&L), avant qu'un déraillement de deux wagons ne provoque une nouvelle interruption à la fin du mois. Ces trois arrêts successifs ont perturbé à la fois le transport du minerai de fer de plusieurs entreprises minières et les déplacements des passagers desservis par Transport ferroviaire Tshiuetin.



ÉRIC CYR

Le premier épisode est survenu le 5 août, lorsque Rio Tinto IOC a procédé à une fermeture préventive de sa portion du réseau ferroviaire en raison des importantes quantités de pluie reçues dans les jours précédents. Les inspections ont révélé des dommages à certains secteurs de la voie ferrée, nécessitant des travaux correctifs. La circulation a progressivement repris le 8 août après plusieurs jours d'interventions. Cette reprise aura toutefois été de courte durée. La circulation a de nouveau été interrompue, le 9 août, à la suite de nouvelles fortes pluies. Les équipes de la mine ont notamment dû intervenir dans le secteur du point milliaire 70. Une reprise était envisagée durant la nuit du 10 au 11 août, sous réserve des dernières vérifications de sécurité. Le trafic a finalement repris comme prévu le 11 août.

Ces interruptions ont eu des répercussions bien au-delà du transport de marchandises par rail. Le service de passagers de Transport ferroviaire Tshiuetin a lui aussi été interrompu ou reporté, affectant les déplacements vers Schefferville, Matimekush-Lac-John et Kawawachikamach. Lors de la première

fermeture, des vols nolisés avaient même été organisés pour répondre aux besoins urgents de certains voyageurs. Le réseau constitue une infrastructure particulièrement stratégique pour les communautés nordiques. Tshiuetin exploite 200 kilomètres de voie entre Emeril, au Labrador, et Schefferville. L'entreprise, créée par les Premières Nations de Uashat mak Mani-Utenam, Matimekush-Lac-John et Kawawachikamach, constitue la première compagnie ferroviaire en Amérique du Nord détenue et exploitée par des Autochtones.

Un nouvel incident est venu compliquer la situation le 27 août. Deux wagons ont déraillé dans le secteur de Ross Bay, au millage 214. Aucun blessé n'a été signalé, mais la circulation a immédiatement été suspendue afin de permettre aux équipes de procéder aux inspections nécessaires sur les lieux. Le départ du train de passagers de Tshiuetin prévu le lendemain a été annulé. Rio Tinto IOC a annoncé le 28 août que la circulation avait repris durant la nuit, après les interventions requises.

Au-delà de ces interruptions ponctuelles, ces événements démontrent la vulnérabilité d'un

axe ferroviaire essentiel aux régions nordiques. Le chemin de fer QNS&L, inauguré en 1954, relie les infrastructures portuaires de Sept-Îles aux installations de Rio Tinto IOC au Labrador et se pro-

longe par le chemin de fer Tshiuetin d'Emeril à Schefferville. Pour Schefferville et les communautés desservies par Tshiuetin, chaque fermeture rappelle une fois de plus à quel point le rail demeure indis-

pensable, tant pour les voyageurs que pour l'approvisionnement des populations isolées.

AVIS DE CONVOCATION

AGA

2026

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative des consommateurs de Fermont

se tiendra le

mardi 22 septembre à 19 h

à la salle des Métallos

| Ouvert aux membres seulement |

Ma COOP
j'y tiens!

AÉROPORT DE WABUSH

Une alerte à la bombe provoque une évacuation

L'aéroport régional de Wabush, au Labrador, qui dessert également la population de Fermont, au Québec, a été évacué d'urgence le 30 août 2026 à la suite d'une alerte à la bombe. Un homme a été arrêté sur les lieux par des policiers de la Royal Newfoundland Constabulary (RNC).

ÉRIC CYR

Les policiers se sont rendus sur place vers 20 h, heure du Labrador, après qu'un passager eut été débarqué d'un avion, puis ont mené une enquête. L'homme de 30 ans, Sylvestre Brian Essimeu St-Onge Volland, a été arrêté et accusé d'avoir proféré une menace à la bombe à l'aéroport de Wabush. Selon la RNC, le suspect fait face à

quatre chefs d'accusation : méfait public, non-respect d'une ordonnance de probation, profération de menaces et trouble à l'ordre public. Il a été détenu et devait comparaître devant la Cour provinciale de Wabush le lendemain.

Les services d'urgence, notamment des ambulanciers, des pompiers et des policiers, ont été dépêchés sur

place afin de sécuriser les lieux. L'aéroport a été évacué et fouillé avant que les autorités établissent que la menace était non fondée. L'incident a également perturbé les activités de PAL Airlines. Les passagers d'un vol du transporteur aérien, déjà retardé de plusieurs heures, ont dû descendre de l'appareil et leurs bagages ont été sortis de l'avion par mesure de sécurité. Les



Sur la photo, des employés de l'aéroport de Wabush observent des véhicules d'urgence au loin lors de l'intervention déclenchée par l'alerte à la bombe.

voyageurs ont ensuite été dirigés sous la pluie vers un édifice adjacent, où ils ont dû patienter pendant l'intervention des autorités. Le vol de la compagnie d'aviation à destination de Sept-Îles a finalement été annulé. D'autres vols de PAL Airlines à destination de Québec et de Montréal ont aussi été retardés, certains voyageurs ayant dû attendre plusieurs heures avant de pouvoir reprendre leur trajet.

Selon un passager souhaitant conserver l'anonymat, qui a assisté à la scène et dont le vol a été retardé de plus de sept heures et demie, l'homme se trouvait à l'intérieur de l'avion lorsqu'une agente de bord est entrée dans la cabine avec un sac de voyage. Assis non loin de lui, le voyageur affirme que l'homme, qui semblait en état d'ivresse, aurait reconnu que le sac lui appartenait et aurait alors déclaré qu'il contenait une bombe. L'agente lui aurait demandé de répéter ses propos en disant « Pardon ? », ce qu'il aurait fait. L'homme a ensuite été retiré de

l'avion. Le témoignage de ce passager permet de mieux comprendre les circonstances ayant précédé l'intervention policière, mais les autorités n'ont pas confirmé publiquement le contenu exact des propos tenus à bord de l'appareil.

Cette nouvelle perturbation survient quelques semaines seulement après d'importants problèmes ayant touché le même aéroport en raison de l'indisponibilité des équipements de lutte contre les incendies nécessaires aux opérations de transport de passagers. PAL Airlines avait alors temporairement interrompu ses vols à destination et en provenance de Wabush durant deux jours avant la réparation des équipements requis.

Au moment de mettre sous presse, les autorités n'avaient pas rendu publics tous les détails entourant l'intervention, notamment les circonstances précises de l'arrestation et la nature exacte des propos qui auraient constitué la menace.

Une idée originale du journal

Le Trait d'Union DU NORD

JEU DE CHARADE

CONCOURS

PROCHAIN INDICE ET NOUVEAUX CADEAUX

DANS L'ÉDITION DU 22 SEPTEMBRE AVEC L'ÉNIGME N°6

« Suivez-nous sur Facebook pour la suite ainsi que dans les pages du journal pour connaître les prix et les gagnants. Vous entendrez des rappels sur les ondes de la radio CFMF 103,1 »

Nous vous invitons à jouer au jeu jusqu'à la fin et à multiplier vos chances de gagner le gros prix final !

Sur 7 mois • 1 énigme par mois • 1 tirage par énigme = 7 tirages
6 énigmes + la charade = 6 participations cumulatives pour la grande finale.
Valeur approximative totale en cadeaux : 1 600 \$

MRC de CANIAPISCAU

Une subvention de 1 600 \$ a été offerte dans le cadre du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de la MRC de Caniapiscau.



Au service de
l'information de
proximité

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

POLITIQUE INDUSTRIELLE

Les Métallos réclament une stratégie québécoise face aux tarifs



Alors que de nouveaux tarifs commerciaux entrent en vigueur et que les effets de la guerre tarifaire entre le Canada et les États-Unis commencent à se faire sentir sur l'économie québécoise, le Syndicat des Métallos presse le gouvernement du Québec et les candidats à la prochaine élection de s'engager en faveur d'une politique industrielle cohérente.

ÉRIC CYR

Le 22 août 2026, les Métallos demandent aux gouvernements du Québec et du Canada de prendre des mesures pour protéger les emplois menacés par les tensions commerciales et de mieux soutenir les travailleurs touchés par un éventuel ralentissement économique. Le syndicat affirme suivre attentivement les mesures de soutien d'urgence que doivent annoncer les gouvernements. Il souhaite notamment que ces programmes bénéficient directement aux travailleurs affectés par les conséquences de la guerre tarifaire. « Les premiers signaux d'un ralentissement économique se font sentir et l'entrée en vigueur de nouveaux tarifs ne peut qu'alourdir la tendance », soutient le syndicat, qui réclame une intervention plus vigoureuse du gouvernement du Québec.

Miser sur les ressources québécoises

Le directeur québécois des Métallos, Nicolas Lapierre, estime que le contexte économique devrait inciter le Québec à revoir sa stratégie industrielle et à mieux tirer profit de ses ressources naturelles. Le syndicat souhaite notamment que l'acier, l'aluminium, le bois et les minerais stratégiques produits au Québec soient davantage utilisés dans les contrats publics et les projets financés par les différents paliers de gouvernement. « On ne veut plus voir des ponts construits avec de l'acier étranger », affirme M. Lapierre, qui estime que les dépenses publiques devraient davantage favoriser les entreprises et les emplois québécois. Les Métallos demandent également aux autorités de renforcer la surveillance du marché afin de lutter contre le dumping de produits provenant de pays dont les pratiques commerciales sont jugées déloyales. Le syndicat cite notamment l'exemple des boulons fabriqués au Québec, mais qui seraient difficiles à trouver dans les quincailleries québécoises malgré la présence de fabricants locaux. Selon M. Lapierre, une surveillance accrue des frontières serait nécessaire pour éviter que le Québec devienne un débouché pour des produits ayant davantage de difficulté à accéder au marché américain.

Conditionner l'aide publique

Pour les Métallos, les différents leviers économiques dont disposent les gouvernements devraient être utilisés de manière concertée. Le syndicat souhaite que les subventions, crédits d'impôt, investissements en infrastructures et contrats d'électricité avantageux soient assortis d'exigences en matière de maintien et de création d'emplois au Québec. « L'économie, en fin de compte, ce sont des hommes et des femmes qui consomment ici, font vivre leur famille et travaillent ici », fait valoir Nicolas Lapierre. À l'approche des élections québécoises, les Métallos invitent donc les partis politiques à prendre des engagements en faveur du maintien des emplois industriels et à collaborer davantage avec les organisations syndicales. Le syndicat demande également au gouvernement fédéral de renforcer les programmes d'assurance-emploi et de maintenir certaines mesures temporaires, notamment celles liées au travail partagé.

Sur la photo, le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Nicolas Lapierre.



PROCHE DE L'ESSENTIEL

Le souffle du territoire

Vous êtes invité·e·s!

La MRC de Caniapiscau vous invite le 26 septembre prochain à découvrir Le souffle du territoire, une œuvre collective née d'une résidence artistique réunissant des artistes et des photographes de la région.

Venez célébrer son inauguration et rencontrer les artistes derrière cette œuvre qui met en lumière la beauté de notre territoire et le sentiment d'appartenance qui nous unit à celui-ci.

16h - Hôtel Fermont

Inauguration de l'œuvre Le souffle du territoire (gratuit)

17h30 - Salle Aurora

Cocktail d'ouverture (gratuit)

Hors-d'œuvre, prises de parole, visite libre et activité culturelle



Une initiative de la MRC de Caniapiscau

La MRC de Caniapiscau propose la capsule « Proche de l'essentiel », un espace de diffusion mettant en valeur le bien-être collectif.

**@NIA
PISCAU**

REDEVANCES MINIÈRES

Une promesse électorale

La Ville de Fermont accueille favorablement l'engagement de l'équipe de la première ministre sortante Christine Fréchette de doubler les sommes versées aux régions ressources dans le cadre du Programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles. Pour le préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Caniapiscau et maire de Fermont, Patrick Lacerte (sur la photo), l'annonce constitue une avancée importante, mais elle ne règle pas à elle seule le problème de fond : la formule de redistribution doit être revue afin que les collectivités qui accueillent les grandes mines reçoivent une part plus équitable de la richesse qu'elles contribuent à créer.

ÉRIC CYR

L'engagement a été dévoilé, le 24 août 2026, par Kateri Champagne Jourdain, alors ministre des Ressources naturelles et de la Forêt et candidate de l'équipe Fréchette, anciennement Coalition avenir Québec (CAQ), dans Duplessis. Elle était accompagnée du vice-premier ministre de l'époque, Ian Lafrenière. Si l'équipe Fréchette forme le prochain gouvernement, l'enveloppe annuelle du programme

passerait de 38 à 76 millions de dollars (M \$) à compter de 2027. Les 38 M \$ additionnels seraient destinés en priorité aux régions productrices, tandis que les municipalités et MRC déjà bénéficiaires conserveraient les sommes qu'elles reçoivent actuellement. La mesure serait financée sans augmenter la charge des entreprises minières. Selon M. Lacerte, cette promesse répond à une revendication de longue date des régions ressources. « C'est certainement un gros pas dans la bonne direction. Doubler les redevances, c'est

une très bonne nouvelle pour les régions ressources. Il faut cependant aussi ajuster le partage des redevances minières et la façon dont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) calcule cette redistribution pour favoriser le développement des villes qui accueillent les projets miniers. »

Écart considérable

La question fondamentale demeure celle de la méthode de redistribution et de la part qui revient réellement aux communautés où sont exploitées les

ressources. Les chiffres de la MRC de Caniapiscau illustrent l'ampleur du déséquilibre. De 2016 à 2023, les sociétés minières présentes sur son territoire ont versé en moyenne quelque 225 M \$ par année en redevances minières au trésor québécois, pour un total d'environ 1,8 milliard de dollars sur huit ans. Pendant cette même période, la MRC a reçu en moyenne seulement 164 000 \$ annuellement par l'entremise du mécanisme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles. Les retombées économiques de

l'industrie minière ne se limitent évidemment pas aux redevances. Les activités d'ArcelorMittal, de Minerai de fer Québec (MFQ), de Tata Steel et d'autres entreprises du secteur génèrent ou soutiennent des achats locaux, des contrats de sous-traitance, des milliers d'emplois directs et indirects ainsi que d'importantes retombées fiscales et salariales. Néanmoins, pour la Ville de Fermont, la question demeure entière : quelle part de la richesse collective générée par l'exploitation du territoire devrait revenir directement aux



HEURES D'OUVERTURE

(844) 521-5147

LUNDI AU JEUDI
8H00 À 11H30 ET 12H30 À 16H

SOUTIEN TECHNIQUE
POSTE 100
SERVICE À LA CLIENTÈLE
POSTE 110

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE
POSTE 200



Site Web
WWW.DIFFUSIONFERMONT.CA



info@diffusionfermont.ca



Diffusionfermont

communautés qui en assument les conséquences quotidiennes ? Les données plus récentes relayées dans le cadre de l'annonce politique montrent que l'écart demeure considérable. Pour l'exercice 2024-2025, les entreprises minières de la région auraient versé 206 M \$ en redevances au Québec, alors que la MRC n'aurait obtenu que 287 000 \$ dans le cadre du programme. Selon l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord, Caniapiscau générerait à elle seule près de 60 % de l'ensemble des redevances minières du Québec tout en recevant moins de 1 % de cette contribution.

Coûts particuliers au Nord

Le préfet Lacerte reconnaît que les revenus tirés des ressources naturelles doivent contribuer au pacte fiscal entre Québec et les municipalités. Il estime toutefois que le modèle actuel ne tient pas suffisamment compte de la réalité des communautés

minières éloignées et isolées. « Nous sommes d'accord que les redevances minières contribuent au pacte fiscal entre Québec et les municipalités, mais il faut absolument que l'on adapte ce partage aux besoins et défis spécifiques des villes minières, éloignées et isolées où tout coûte plus cher. » En effet, le développement et l'entretien des infrastructures représentent un défi majeur. Les routes sont davantage sollicitées par la circulation industrielle et les véhicules lourds. Les coûts de construction, de prestation des services municipaux et de transport des matériaux sont également plus élevés dans les régions nordiques éloignées des grands centres. C'est précisément l'un des arguments invoqués par l'équipe Christine Fréchette pour justifier son intention de bonification du programme. La formation politique affirme que les régions qui accueillent les projets de ressources naturelles doivent composer avec l'intensité de la circulation lourde, la pression

exercée sur les infrastructures routières et les coûts de développement du territoire.

Acceptabilité sociale

Patrick Lacerte considère qu'une meilleure redistribution ne constitue pas seulement une question de justice fiscale. Elle représente également un enjeu d'acceptabilité sociale. « C'est ce que souhaitent les élus locaux, les minières et l'association qui les représente, les résidents, les syndicats. Ça aussi, ça fait partie de l'acceptabilité sociale des projets miniers. » Cette notion prend une importance particulière dans un contexte où le Québec souhaite accélérer le développement des minéraux critiques et stratégiques et consolider son secteur minier. Le gouvernement rappelle d'ailleurs que la situation géopolitique actuelle augmente l'importance des projets de ressources naturelles pour les chaînes d'approvisionnement et l'économie. Pour les élus fermontois, l'adhésion des populations locales

passé aussi par des bénéfices tangibles. Les citoyens doivent pouvoir constater que l'exploitation des ressources de leur territoire contribue directement à améliorer leurs infrastructures, leurs perspectives de développement et leurs services.

« Plan de sauvegarde de la Côte-Nord »

La Ville de Fermont a récemment adopté une résolution proposant un « plan de sauvegarde de la Côte-Nord », qui comprend diverses propositions fiscales, industrielles et de développement régional. La réforme du partage des redevances minières s'inscrit dans cette réflexion plus large. Fermont souhaite que Québec reconnaisse davantage la contribution exceptionnelle des régions productrices et que les mécanismes financiers soient ajustés en conséquence. L'annonce est donc perçue comme une ouverture, mais non comme le dernier mot du dossier. Doubler l'enveloppe



disponible représente, aux yeux de Patrick Lacerte, une amélioration substantielle. La prochaine étape devra toutefois être de s'assurer que la méthode de redistribution avantage réellement les collectivités qui produisent la richesse et qui vivent au quotidien avec les défis liés à l'exploitation industrielle. Pour Fermont, la revendication est claire : les régions minières ne réclament pas un privilège, mais une part plus juste des revenus générés par leurs ressources.

CONVENTION COLLECTIVE

NOUS INFORMONS LES MEMBRES QUE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE VERSION PAPIER EST MAINTENANT DISPONIBLE.

Récupérez votre copie en passant au bureau des Métallos aux heures de bureau de l'administration.
Du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 17 h.
Également disponible en ligne sur notre site internet au <https://www.metallos5778.ca/> ou scannez le code QR du site.



PRÉVOYONS NOTRE AVENIR !

Nous vous invitons à mettre à jour vos renseignements afin d'assurer une communication efficace avec :

- L'assurance salaire Beneva (SSQ) pour vos paiements, suite à une invalidité.
- Votre REER collectif.
- Votre Fonds d'aide.
- Votre CELI collectif.
- L'ouverture de votre dossier CNESST et autres.

ABONNEZ-VOUS À LA MESSAGERIE TEXTE

PROCÉDURE :

- Ajoutez à vos contacts le 32323
- Envoyez un message texto au 32323 en indiquant 5778 ou SL5778.

Vous serez alors automatiquement inscrit ! SANS FRAIS.

Adhérez à la [page Facebook](#) et au [site internet](#) des Métallos.

Téléphone :
1 855 663-3334 et
1 855 663-5755




HORAIRE DÉTAILLÉ DE LA PISCINE

17 AOÛT AU 4 OCTOBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
BAIN COMBINÉ 9H00 À 10H00		BAIN COMBINÉ 9H00 À 10H00		BAIN ADAPTÉ 9H00 À 10H00		BAIN POUR TOUS 9H15 À 11H15
BAIN ADAPTÉ 10H15 À 11H15						BAIN EN LONGUEUR 11H30 À 12H30
		BAIN COMBINÉ 11H45 À 12H45	ENTRETIEN HEBDOMADAIRE	BAIN COMBINÉ 11H45 À 12H45		
					BAIN POUR TOUS 13H00 À 15H00	
	BAIN EN LONGUEUR 17H À 18H		BAIN EN LONGUEUR 17H À 18H		BAIN ADAPTÉ 15H15 À 16H15	
BAIN COMBINÉ 18H30 À 20H30	BAIN POUR TOUS 18H15 À 19H15		BAIN POUR TOUS 18H15 À 19H15	BAIN COMBINÉ 18H30 À 20H30	BAIN EN LONGUEUR 17H15 À 18H45	BAIN COMBINÉ 18H30 À 20H30
					BAIN POUR TOUS 19H À 20H30	

BAIN ADAPTÉ : PLAGE RÉSERVÉ UNIQUEMENT À UNE CLIENTÈLE NÉCESSITANT UN ACCOMPAGNEMENT PARTICULIER POUR DES RAISONS PHYSIQUES, COMPORTEMENTALES OU COGNITIVES.
BAIN COMBINÉ : 3 CORRIDORS DE NAGE EN COHABITATION AVEC LE BAIN POUR TOUS



GARDIENS AVERTIS



INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 11 SEPTEMBRE 23H59

-  Dimanche 27 septembre 8h à 16h
-  Café entracte

PRÉALABLE : Être âgé de 11 ans et plus

ACTIVITÉS AU CLUB DE BOXE

SESSION AUTOMNE 2026 (SEPTEMBRE À DÉCEMBRE)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
RÉSERVATION PRIVÉE							13H À 14H30
ZUMBA		17H30 À 18H30		17H30 À 18H30			
CARDI-VÉLO	18H30 À 19H15		16H30 À 17H15	19H À 20H	12H À 12H30		
FADOQ				13H30 À 14H30			
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE			17H30 À 18H				
VILLE DE FERMONT				12H À 12H45			



VOUS VOLEZ DONNER UN COURS OU VOUS INFORMER SUR LE FONCTIONNEMENT POUR RÉSERVER UNE PLAGE HORAIRES? CONTACTEZ LE SERVICE DES LOISIRS AU 418-287-5471 !

RESPONSABLES DES ACTIVITÉS:
Cardio-vélo : Maison d'aide et d'hébergement/ www.MAHF.ca
Zumba/ Entraînement privé boxe : clubdeboxechinoise@gmail.com
FADOQ : louvachon@live.ca

2026-2027 GYMNASSE DE L'ÉCOLE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
VOLLEYBALL 18H30 À 21H 1/2 GYMNASSE	PICKLEBALL 19H À 21H 1/2 GYMNASSE	BASKETBALL JEUNESSE 18H00 À 19H30	VOLLEYBALL 18H30 À 21H 1/2 GYMNASSE			GYMNASSE LIBRE ADAPTÉ 9H15 À 10H30 1/2 GYMNASSE
BADMINTON 18H30 À 21H30 1/2 GYMNASSE	DEK HOCKEY 19H30 À 21H00 1/2 GYMNASSE	GYMNASSE COMPLET	BADMINTON 18H30 À 21H30 1/2 GYMNASSE	PICKLEBALL 19H À 21H GYMNASSE COMPLET	PICKLEBALL 19H À 21H GYMNASSE COMPLET	GYMNASSE LIBRE 9H15 À 10H30 1/2 GYMNASSE
	DANSE 17H30 À 19H SALLE RYTHMIQUE	DANSE 18H15 À 20H15 SALLE RYTHMIQUE	DANSE 18H À 21H SALLE RYTHMIQUE			SOCCER ADULTE 18H À 20H30 GYMNASSE COMPLET

*AUCUNE INSCRIPTION AVEC LE SERVICE DES LOISIRS POUR LES ACTIVITÉS DU GYMNASSE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE FONCTIONNEMENT AUPRÈS DES CONTACTS CI-BAS. LES COURS DE DANSE FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PROGRAMMATION DU SERVICE DES LOISIRS ET NÉCESSITAIENT UNE INSCRIPTION À L'AUTOMNE.

CONTACTS
SOCCER ADULTE - 581-231-0187 - LUDOVIC ALARIE
BASKETBALL - BERNDUPONT@LIVE.CA
VOLLEYBALL - FACEBOOK: FERMONT VOLLEYBALL
BADMINTON - FACEBOOK: BADMINTON FERMONT
PICKLEBALL - PIERRE-A. PLOURDE@HOTMAIL.COM
DEK HOCKEY - FACEBOOK: DEK HOCKEY FERMONT

RÉSERVATIONS
POUR TOUTES AUTRES RÉSERVATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DU FER AU : (418)287-5491 - POSTE 4300
MARISOL.GRONDIN@CSSDUFER.GOUV.QC.CA

MAJ: 18/08/2026



PRÊTS À RESTER SEULS !



INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 11 SEPTEMBRE 23H59

-  Dimanche 20 septembre 9h à 15h
-  Café entracte

PRÉALABLE : Être âgé de 9 ans et plus

**SESSION
AUTOMNE 2026**

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR LA PLATEFORME **LOISIRS***

DU 31 AOÛT DÈS 12H15 AU 11 SEPTEMBRE 23H59

**Les journées
de la culture**

**25, 26, 27
SEPTEMBRE 2026**

**VISITEZ LA PAGE DE LA VILLE
DE FERMONT POUR
CONSULTER LA PROGRAMMATION
DES ACTIVITÉS.**

MAISON DES JEUNES



JOUR	HEURES	REMARQUES
LUNDI	FERMÉ	
MARDI	18h30 à 21h30	
MERCREDI	DÎNER 11h30 à 13h00 (inscription obligatoire)	15h30 à 17h00
JEUDI	18h30 à 21h30	15h30 à 17h00
VENREDI	DÎNER 11h30 à 13h00 (inscription obligatoire)	18h30 à 21h30
SAMEDI	18h30 à 21h30	15h30 à 17h00
DIMANCHE	18h30 à 21h30	

Maison des jeunes Alpha
mdjalpha@villedeferont.qc.ca Informations: 418-287-5473

**ARÉNA
DANIEL-DEMERS
EST
PRÉSENTEMENT
OUVERTE**

**HORAIRE DISPONIBLE
PROCHAINEMENT**

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

JOUR	HEURES	REMARQUES
LUNDI	FERMÉ	
MARDI	9h00 à 11h30	13h30 à 16h30
MERCREDI		13h30 à 16h30
JEUDI	9h00 à 11h30	13h30 à 16h30
VENREDI		13h30 à 16h30
SAMEDI		13h30 à 16h30
DIMANCHE	9h00 à 11h30	13h30 à 16h30

Infos : 418 287-3227 **biblio@villedeferont.qc.ca**

NOUVEAUTÉS

ROMANS

Le Calamity Club.....Kathryn Stockett
 D'autres printemps.....Virginie Grimaldi
 Les femmes Stranger.....Katherena Vermette
 Lotus.....Jennifer Hartmann
 J'habiterai le vent.....Élizabeth Baril-Lessard

DOCUMENTAIRES

30 faits troublants sur le Saint-Laurent.....Martine Latulippe
 La bible de la crème glacée maison.....Collectif
 Les Clefs de l'hypnose.....Frédéric Barbey
 Dessiner avec l'œil dominant.....Betty Edwards
 En train au canada.....Marie-Julie Gagnon

ÉCOLE DES DÉCOUVERTES

Un don d'ArcelorMittal pour moderniser le mobilier

La minière ArcelorMittal investit près de 90 000 dollars afin de moderniser le mobilier de l'école des Découvertes de Fermont. La contribution a permis notamment l'acquisition de près de 300 bureaux et chaises destinés aux élèves du primaire.

ÉRIC CYR

Cet investissement, annoncé à l'aube de la rentrée scolaire, le 28 août 2026, vise à améliorer les espaces d'apprentissage de

l'établissement d'enseignement primaire. Le nouveau mobilier permet d'offrir aux élèves un environnement plus confortable et mieux adapté aux apprentissages. Il remplace une partie de l'ameublement encore utilisé

dans les salles de classe, dont certains éléments remontent à l'époque de l'ancienne ville minière de Gagnon.

Pour l'école des Découvertes, le remplacement de ces meubles



Sur la photo, la directrice de l'école des Découvertes, Sophie-Andrée Fiset Soucy, reçoit un chèque symbolique de 90 000 \$ remis par des représentants locaux de la minière ArcelorMittal.



**TROUVEZ RAPIDEMENT
DES RESSOURCES
COMMUNAUTAIRES
PRÈS DE CHEZ VOUS**

- Aide alimentaire et matérielle
- Logement
- Services aux aînés
- Soutien aux nouveaux arrivants
- Et bien plus!

Le 211 est là pour vous.



L'aide commence ici.







211
211quebecregions.ca
Clavardage en ligne

**PARCE QU'UN JOUR,
ON A TOUS BESOIN
D'UN COUP DE
POUCE**

**GRATUIT
CONFIDENTIEL**

**Lundi au vendredi :
8 h à 19 h**

**Samedi et dimanche :
8 h à 15 h 30**

 **interprète en
240 langues**

représentait un défi en raison de ses ressources limitées consacrées aux immobilisations. Ce renouvellement constitue une amélioration importante pour les élèves. La directrice de l'école, Sophie-Andrée Fiset Soucy, souligne : « La contribution d'ArcelorMittal a rendu possible un projet auquel l'équipe de l'école des Découvertes a consacré beaucoup de cœur, d'énergie et de temps. C'est un bel exemple de ce que l'engagement humain et l'investissement financier peuvent accomplir ensemble pour nos élèves. C'est une réussite dont nous sommes très fiers. »

« Contribuer à la vitalité de Fermont, c'est aussi investir dans les milieux où apprennent et grandissent les jeunes de la communauté. Ce nouveau mobilier leur offrira des espaces plus confortables et mieux adaptés à leur quotidien. Chez ArcelorMittal, nous croyons que l'éducation est un moteur essentiel du développement de nos communautés », a déclaré la directrice des communications chez ArcelorMittal, Annie Paré. Pour la minière, ce soutien s'inscrit dans sa volonté

de jouer un rôle actif au sein des collectivités où elle exerce ses activités. ArcelorMittal participe notamment à des initiatives dans les domaines de l'éducation et de l'épanouissement des jeunes. À Fermont, l'entreprise constitue un partenaire financier important de plusieurs initiatives communautaires dans les secteurs de la culture, du développement local, des loisirs et de l'éducation.

L'arrivée du nouveau mobilier a par ailleurs mobilisé la communauté fermontoise dans le cadre de la « Corvée des Découvertes ». Des citoyens se sont réunis, le 22 août, afin de participer à la préparation et à l'installation des nouveaux bureaux et des nouvelles chaises dans les différentes classes.

SAISON TOURISTIQUE 2026

Fermont séduit par ses découvertes et ses rencontres

La saison touristique 2026 aura commencé tôt cette année. Dès le début de l'été, des voyageurs européens, particulièrement en provenance d'Allemagne, ont fait leur apparition dans la région à bord d'impressionnants véhicules spécialement aménagés pour prendre part à de longues expéditions. Ces motorisés équipés pour l'aventure, qui ne passaient certainement pas inaperçus dans les rues de Fermont, annonçaient déjà un achalandage prometteur.

À l'approche de la fin de la période estivale, le bilan est très positif. Plus de 1 800 personnes ont franchi les portes du Bureau d'information touristique. Les Ontariens ont été particulièrement nombreux, tout comme les visiteurs provenant de différentes régions du Québec. Quelques Américains se sont également arrêtés chez nous. Fait plutôt cocasse : certains d'entre eux ont même tenu à s'excuser, avec humour, pour les choix politiques de leur pays associés au président Donald Trump, donnant lieu à quelques conversations mémorables avec des membres de notre équipe. Fermont a également accueilli des gens venus de beaucoup plus loin, notamment d'Australie et d'Europe comme de la République tchèque et de Suisse, démontrant encore une fois que notre territoire nordique attire une clientèle internationale à la recherche de destinations différentes et authentiques.

De nombreux vacanciers faisaient escale à Fermont dans le cadre du grand parcours « Expédition 51 », un trajet qui les mène de Baie-Comeau vers le Labrador, Blanc-Sablon, en Basse-Côte-Nord, jusqu'à l'île de Terre-Neuve. Pour ces explorateurs, Fermont constitue une étape marquante de leur aventure nordique. Les visites minières ont à nouveau constitué l'un des produits locaux phares. Offertes trois jours par semaine, elles affichent complet à chaque départ. Les participants ont été impressionnés, et parfois carrément étonnés, par l'ampleur des installations et par la dimension des équipements miniers qu'ils pouvaient observer de très près. Pour plusieurs, il s'agissait d'une première occasion de découvrir concrètement cet univers et de mieux

comprendre cette industrie qui occupe une place centrale dans l'histoire et l'économie fermontoises.

Une nouveauté qui fait découvrir Fermont autrement

La saison 2026 aura aussi été marquée par l'arrivée d'un nouveau produit touristique : « Marcher le mur », inauguré en mai. Cette expérience permet de découvrir l'histoire et les particularités du célèbre mur-écran sous un autre angle grâce à des audioguides. Cette offre propose une nouvelle façon de comprendre cette construction unique étroitement liée à l'identité de notre ville. Cette activité a également contribué à prolonger le séjour de certains. Alors qu'ils prévoyaient de ne passer qu'une journée à Fermont, plusieurs ont finalement choisi de rester un peu plus longtemps afin de découvrir cet emblème architectural, la municipalité et les attraits naturels environnants. Les familles voyageant avec de jeunes enfants ont particulièrement apprécié les installations de la marina du lac Daviault avec la possibilité d'utiliser gratuitement des embarcations pour naviguer sur le lac. Les commentaires ont été très positifs concernant les sentiers pédestres du mont Daviault. Découverte de la nature, observation des paysages, marche et randonnée ont permis aux visiteurs de constater que Fermont offre bien davantage qu'une expérience industrielle.

De beaux souvenirs

Au-delà des activités, des installations et du panorama, un élément est revenu régulièrement dans les appréciations : l'accueil fermontois. Plusieurs nous ont raconté avoir été

abordés spontanément lors d'une promenade ou d'une randonnée. Des citoyens leur proposaient leur aide, répondaient à leurs questions ou leur indiquaient des endroits à découvrir, que ce soit à l'intérieur du mur-écran ou dans les secteurs de plein air. Ces gestes, simples, mais sincères, ont marqué de nombreux passants. Pour une destination touristique, cette hospitalité constitue probablement l'une des meilleures cartes de visite qui soient.

La saison se poursuit

La saison touristique tire tranquillement à sa fin, mais n'est pas encore terminée. Le 1er septembre, le Bureau touristique a adopté un nouvel horaire saisonnier. Avec près de 2000 visiteurs accueillis, des visites minières complètes, une clientèle provenant du Québec, du Canada et de plusieurs pays à travers le monde, ainsi que de nouveaux produits comme le parcours « Marcher le mur », la saison 2026 confirme une chose : Fermont conti-

nue de charmer et de surprendre ceux qui prennent le temps de se rendre jusqu'ici. Et souvent, les voyageurs repartent avec beaucoup plus que des photos de gigantesques équipements miniers ou de paysages à couper le souffle. Ils conserveront le souvenir d'un territoire impressionnant, d'une ville unique et surtout de Fermontois qui ont pris du temps pour les accueillir et leur souhaiter la bienvenue.

Jennifer Bowman
Agente touristique

Bénévoles en lumière

La Ville de Fermont et la MRC de Caniapiscau mettent en valeur les personnes qui font du bénévolat par cet espace « Bénévoles en lumière ». L'objectif est de valoriser l'énergie et le temps qu'ils investissent, les responsabilités et les rôles qu'ils assument, les bienfaits qu'ils en retirent. Soumettez vos candidatures à Marilou : mmlevesque@caniapiscau.ca, page Facebook de la MRC de Caniapiscau ou 418 287-5339.



Martine Cotte

Une bénévole qui ne compte pas ses heures. « Quand Martine lève le nez, il est trop tard... elle est partie! » — un ami
Cette phrase résume bien l'énergie et l'engagement de Martine Cotte, qui donne généreusement de son temps au territoire. Très impliquée dans l'entretien des sentiers des monts Groulx Uapishka, elle s'investit autant dans les demandes de subvention que dans l'organisation de la Grande Corvée et les travaux sur le terrain. Elle contribue également à l'entretien des sentiers Severson. Son engagement s'étend aussi à la protection de l'environnement, notamment par son implication active dans les démarches visant la mise en place d'une aire protégée. Merci, Martine, pour ton énergie inépuisable, ta générosité et ton engagement envers le territoire et sa protection!

Michel et Robert

Fermont



Informations municipales

Fermont

HORAIRE

Services techniques

DU LUNDI AU JEUDI

De 6h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h30

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

Fermé

POUR TOUTE URGENCE, COMPOSEZ: 709-280-5425

AVIS AUX CHASSEURS

Un conteneur spécialement identifié pour faire la disposition des carcasses d'animaux et leurs résidus est maintenant accessible à l'entrée de l'écocentre. Il sera à votre disposition jusqu'à deux semaines après la fermeture de la chasse.

Le conteneur est uniquement réservé pour cet usage. Nous vous demandons de respecter cette directive.

AUCUN DÉCHET DOMESTIQUE

Circulation dans les parcs

Selon le règlement 307, article 6.2, il est interdit de circuler dans un parc public en véhicule motorisé.

La promenade qui est située le long du mur-écran ainsi que les allées des venelles sont des zones prévues pour les piétons.

Par conséquent, ce secteur est considéré comme parc.

RENOUVELLEMENT DES STATIONNEMENTS

1^{ER} OCTOBRE

Rue Bertrand/cour du garage

Nous éprouvons des difficultés avec notre site internet.

Il n'est pas possible d'effectuer de paiement en ligne par carte de crédit ou de mettre à jour votre mode de paiement, ni de s'inscrire sur la liste d'attente.

Nous espérons que le tout sera rétabli d'ici le 1er octobre.

Entre-temps,

Vous avez un doute, payez directement au garage municipal: en argent, par chèque ou virement

Si vous ne désirez pas renouveler votre stationnement, contactez-nous avant le 1^{er} octobre.



ÉCOCENTRE Heures d'ouverture

Du dimanche au mardi

Fermé

Du mercredi au samedi

De 7h à 11h30 et
de 12h30 à 16h30

Vous faites des travaux? Il est possible de louer un conteneur.
Contactez le 418-287-5433

CONFLIT TARIFAIRE

Le Bloc québécois demande des gestes concrets et sans délai

La députée de Côte-Nord-Kawawachikamach-Nitassinan, Marilène Gill, du Bloc québécois (BQ), presse le gouvernement fédéral de Mark Carney d'agir rapidement pour soutenir l'économie québécoise et canadienne face aux nouveaux tarifs douaniers imposés par l'administration de Donald Trump.

ÉRIC CYR

Dans une déclaration publiée le 24 août, la députée bloquiste demande également au gouvernement libéral de consulter rapidement les chefs des partis représentés à la Chambre des communes afin de construire un rapport de force en vue d'éventuelles négociations commerciales avec les États-Unis.

Des contre-tarifs ciblés

Le Bloc québécois propose notamment l'imposition de contre-tarifs correspondant à l'ensemble des nouveaux et des précédents tarifs et droits de douane américains qu'il qualifie d'« illégaux ». Ces mesures devraient toutefois viser

des produits pour lesquels des solutions de rechange existent au Canada afin de limiter leurs effets sur les consommateurs. Le BQ souhaite que les sommes recueillies grâce aux contre-tarifs soient entièrement consacrées aux entreprises et aux secteurs touchés. Il propose également des programmes comprenant l'accès à des liquidités non remboursables, des subventions salariales ainsi que des mesures destinées à favoriser l'exportation, l'innovation, la productivité et la transformation des ressources naturelles.

Stimuler le marché intérieur

Le parti estime par ailleurs qu'il faut soutenir davantage le pouvoir d'achat des personnes les plus vul-

nérables, notamment les retraités et les travailleurs saisonniers, afin de stimuler la consommation intérieure. Mme Gill réclame également le rétablissement de certaines mesures dans les secteurs culturel et numérique. Le BQ propose notamment de restaurer la taxe de 3 % sur les services numériques ainsi que la contribution de 15 % demandée aux diffuseurs en ligne pour la production de contenus québécois et canadiens.

Des mesures environnementales

Le Bloc souhaite aussi rétablir certaines règles fédérales concernant les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs automobile et pétrolier, ainsi que les quotas de véhicules électriques

imposés aux constructeurs. Sur le plan des achats gouvernementaux, le parti propose de suspendre pendant le conflit commercial les contrats d'achat conclus aux États-Unis, notamment les achats militaires et les avions de chasse F-35. En contrepartie, il veut accroître les investissements dans les installations militaires québécoises et canadiennes, notamment à Bagotville. Le BQ demande enfin la suspension des aides accordées aux entreprises pétrolières de l'Ouest canadien dont la majorité des actionnaires et des acheteurs se trouvent aux États-Unis et dont les activités ne sont visées par aucun tarif américain.

« Passer aux gestes »

Selon Marilène Gill, les mesures proposées peuvent être annoncées rapidement et déployées progressivement au cours des prochaines semaines. La députée craint que les annonces du gouvernement fédéral demeurent essentiellement des engagements sans mesures concrètes. Elle insiste également sur la nécessité pour Ottawa de collaborer avec les autres formations politiques représentées à la Chambre des communes. Pour le Bloc québécois, la crise tarifaire constitue ainsi un important test pour le gouvernement fédéral, qui doit agir rapidement afin de protéger les consommateurs, les entreprises et les travailleurs québécois et canadiens.

ÉLECTION QUÉBÉCOISE

Les candidats dans Duplessis et René-Lévesque

Les électeurs de la Côte-Nord seront appelés aux urnes le 5 octobre prochain afin d'élire leurs représentants à l'Assemblée nationale. Dans les circonscriptions de Duplessis et de René-Lévesque, plusieurs candidats ont déjà été confirmés par les principales formations politiques.

ÉRIC CYR

Dans Duplessis, la députée sortante de la Coalition avenir Québec (CAQ), Kateri Champagne Jourdain, sollicite un second mandat sous la bannière de l'équipe Christine Fréchette. Elle sera notamment opposée à Meggie Richard, du Parti québécois (PQ), à Jani Bellefleur-Kaltush, de Québec solidaire (QS), et à Roberto Stea, du Parti conservateur du Québec (PCQ). La candidature libérale n'était

pas encore annoncée au moment de mettre sous presse.

Dans René-Lévesque, le député sortant de la CAQ, Yves Montigny, briguera également un second mandat. Il fera face notamment à Odette Lavigne, du Parti québécois, à Philippe C.-Boudreau, de Québec solidaire, et à Kevin Grenier, du Parti conservateur du Québec. Le Parti libéral du Québec (PLQ) n'avait pas encore annoncé de

candidat dans la circonscription au moment de cette mise à jour.

Les candidatures seront officiellement arrêtées par Élections Québec à l'issue de la période de mise en candidature, le 17 septembre 2026. L'élection générale québécoise se tiendra le 5 octobre.

L'AMECQ demande des engagements concrets pour soutenir les médias écrits communautaires

À l'approche des élections générales au Québec, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) interpelle les candidat·es de tous les partis et de toutes les régions à s'engager concrètement pour la survie des médias communautaires.

Le prochain gouvernement du Québec devra en faire davantage s'il a réellement à cœur l'information locale.

Soutenir les médias communautaires, c'est soutenir une information de proximité, indépendante et essentielle à nos communautés.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

FLEUVE CHURCHILL

Un pari énergétique qui pourrait vieillir plus vite que prévu

L'entente entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador sur l'avenir hydroélectrique du Labrador, conclue le 17 août 2026, est présentée comme un accord historique susceptible de redéfinir le paysage énergétique de l'Est du Canada pour les prochaines décennies. Mais derrière les milliards de dollars annoncés et la promesse de milliers de mégawatts (MW) supplémentaires, une question mérite d'être posée : le Québec fait-il véritablement une bonne affaire en sécurisant pour près d'un demi-siècle une importante quantité d'électricité alors que les technologies énergétiques évoluent à une vitesse fulgurante ?

ÉRIC CYR

L'accord annoncé prévoit officiellement de remplacer le contrat de 1969 entre Hydro-Québec et Churchill Falls Corporation qui devait prendre fin en 2041. Celui-ci permettait au Québec d'acheter presque toute la production de la centrale hydroélectrique de Churchill Falls au Labrador à un tarif extrêmement avantageux, fixé à l'époque à environ 0,2 cent le kilowattheure (kWh). Le nouvel arrangement doit permettre à Terre-Neuve-et-Labrador de devenir le principal bénéficiaire de ses ressources hydroélectriques. La valeur financière totale de l'entente est évaluée à 49 milliards de dollars (G \$) en valeur actuelle nette, comparativement à 36 G \$ pour le protocole d'entente de 2024. En dollars nominaux, la valeur annoncée atteint 273 G \$.

Davantage de puissance

La puissance prévue dans la nouvelle entente est considérablement revue à la hausse. Le gouvernement fédéral parle maintenant d'un projet qui prévoit notamment une modernisation des 11 groupes de Churchill Falls, qui doit ajouter environ 1 275 MW à sa production actuelle, ainsi qu'une éventuelle expansion pouvant accroître la puissance de la centrale de 2 500 MW additionnels en plus de la construction d'une autre centrale de 2 700 MW sur le fleuve Churchill à Gull Island. L'entente de 2024 prévoyait une production totale de 9 190 MW, dont 7 200 MW

destinés à Hydro-Québec qui indique maintenant avoir accès à un potentiel de plus de 10 000 MW provenant du Labrador, dont 6 915 MW d'approvisionnement garanti et 3 850 MW associés à des projets actuellement à l'étude. À titre de comparaison, le protocole d'entente de 2024 avait prévu un total de 7 200 MW. La nouvelle mouture modifie toutefois la répartition des bénéfices. Terre-Neuve-et-Labrador pourra conserver jusqu'à 2 350 MW provenant de Churchill Falls et de Gull Island, contre 1 990 MW dans le protocole de 2024. Cette province obtient également des droits de transport lui permettant de commercialiser une partie de ses surplus vers New York et la Nouvelle-Angleterre, notamment grâce aux réseaux qui traversent le Québec. Ottawa prévoit jusqu'à 10 G \$ en financement fédéral pour soutenir entre autres les travaux à Churchill Falls, à Gull Island, les infrastructures de transport et le développement éolien au Labrador, dont 1 G \$ en valeur actuelle nette pour une nouvelle ligne de transport vers l'ouest du Labrador.

Pour Québec, l'argument central demeure la sécurité énergétique. Hydro-Québec affirme que l'entente lui permettra de garantir un approvisionnement important pendant environ 50 ans, tout en bénéficiant d'un coût inférieur à plusieurs solutions de rechange. La société d'État estime toutefois que le coût de production projeté pourrait atteindre environ 17 cents le kWh au-delà de 2035, un élément qui mérite d'être

examiné avec attention lorsqu'on parle d'un engagement s'étendant jusqu'à la fin des années 2070.

Des risques pour le Québec

Il existe un risque de parier sur l'avenir avec les technologies d'aujourd'hui. Au moment où les premiers barrages du fleuve Churchill ont été imaginés, il était difficile d'imaginer, à l'époque, l'ampleur qu'allaient prendre les batteries lithium-ion, l'éolien à grande puissance, les panneaux solaires, les réseaux intelligents ou les technologies modernes de stockage énergétique. Or, de nos jours, la recherche progresse dans des directions qui auraient semblé relever de la science-fiction il y a quelques années. Un exemple circule abondamment sur les réseaux sociaux : de petits dispositifs développés par des chercheurs seraient capables de produire de l'électricité à partir de l'humidité de l'air. Il faut toutefois apporter une nuance : il ne s'agit pas d'une « batterie » capable de remplacer une centrale hydroélectrique, mais plutôt de générateurs électriques utilisant l'humidité atmosphérique. Des recherches récentes démontrent néanmoins qu'il est possible de convertir les mouvements d'ions dans un hydrogel en courant électrique. Les progrès sont réels. Des chercheurs ont créé de petits générateurs hygrométriques alimentés par l'humidité atmosphérique capables de produire plus d'un volt et suffisamment de courant pour alimenter de petits appareils électroniques. D'autres travaux démontrent une production électrique continue à

partir des fluctuations naturelles de l'humidité. Les puissances sont cependant encore très éloignées de celles nécessaires pour alimenter une ville ou une industrie. Il serait donc prématuré d'affirmer que ces technologies rendront l'hydroélectricité obsolète. Elles démontrent cependant une chose : personne ne peut prévoir avec certitude ce à quoi ressemblera le marché de l'électricité de demain.

Sécurité énergétique ou rigidité future ?

Sécuriser aujourd'hui des milliers de mégawatts d'électricité renouvelable peut sembler avantageux pour le Québec dans un contexte où la demande augmente avec l'électrification des centres de données, des procédés industriels et des transports. Il existe cependant un risque puisqu'un contrat énergétique de près de 50 ans réduit nécessairement la future marge de manœuvre. Si le coût des batteries, de l'éolien, de l'hydrogène, du solaire, du stockage longue durée, ou de technologies encore inconnues diminue radicalement, le Québec pourrait se retrouver lié à des volumes importants d'électricité dont la compétitivité n'aura plus le même impact. Le pari est d'autant plus important que le Québec ne sera pas seulement acheteur : Hydro-Québec assumera des investissements considérables dans le développement de nouvelles installations au Labrador et des infrastructures de transport.

Le contraste avec le contrat de 1969 est frappant. À l'époque, Terre-Neuve-et-Labrador avait

accepté un prix fixe qui s'est révélé extraordinairement désavantageux lorsque la valeur de l'électricité a explosé. Le Québec bénéficie depuis des décennies de cette situation. La nouvelle entente cherche précisément à éviter que l'histoire se répète, mais dans l'autre direction. L'ironie serait que le contrat de 1969 ait été trop rigide pour Terre-Neuve-et-Labrador, tandis que celui de 2026 pourrait éventuellement devenir trop rigide pour le Québec.

L'avenir énergétique ne se joue plus seulement autour des grands barrages. Il se joue aussi dans les laboratoires, les batteries, les matériaux avancés, les réseaux intelligents et les technologies capables de produire de l'énergie à partir de sources jusqu'ici considérées comme insignifiantes. Le Québec dispose d'une immense capacité de production hydroélectrique renouvelable. Mais un demi-siècle est une très longue période dans le monde de l'innovation. L'entente de Churchill Falls pourrait donc être une formidable assurance énergétique pour les générations futures. Elle pourrait aussi comporter un risque d'obsolescence économique et devenir, si la révolution technologique est plus rapide que prévu, un rappel qu'en matière d'énergie, le meilleur contrat d'aujourd'hui n'est pas nécessairement celui qui offrira la plus grande valeur en 2077.

ALLONS DROIT AU BUT

La discrimination au travail

Au Québec, la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît à tous, le droit à l'égalité dans l'exercice de leurs droits. Cette protection s'étend notamment à la sphère du travail et interdit alors à un employeur de faire de la discrimination envers ses employés, qu'elle soit directe, indirecte ou systémique. L'article 10 de la Charte québécoise prévoit une protection contre la discrimination : « Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. »

La discrimination avant d'être embauché

L'article 16 prohibe la discrimination dans l'embauche. De plus, la Charte québécoise prévoit, à son article 18.1, qu'on ne peut pas poser des questions relatives aux motifs de discrimination dans un formulaire de demande d'emploi ou dans une entrevue. Par exemple, un potentiel employeur ne pourrait pas vous demander, lors d'une entrevue, « dans quel pays êtes-vous né ? » ou « quelle est votre orientation sexuelle ? », et ce, même s'il n'a pas de mauvaises intentions. L'objectif étant de garantir un processus d'embauche sans aucune discrimination.

L'employeur peut exceptionnellement poser ces questions si elles sont posées :

-Pour vérifier si le potentiel employé possède les aptitudes requises pour le travail. Par exemple, un employeur dans un milieu physique qui pose des questions sur le handicap ;

-Dans le cadre d'un organisme à vocation religieuse, politique ou charitable. Par exemple, une organisation chrétienne qui questionne sur la religion ;

-Pour faire appliquer un programme d'accès à l'égalité.

La discrimination une fois embauché

Les articles 16 à 19 de la *Charte québécoise* prévoient une série de droits qui protègent les employés. Par exemple, le droit de ne pas être discriminé dans les conditions de travail ou la promotion, dans les avantages ou la suspension. La *Charte québécoise* protège aussi les employés contre la discrimination dans l'octroi du salaire et le traitement accordé par l'employeur. Ainsi, le salaire ne peut pas être accordé en fonction du sexe, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de la race, etc. Cependant, il est autorisé d'accorder une distinction salariale entre les employés pour des motifs non discriminatoires, tels

que l'ancienneté et l'expérience.

La discrimination fondée sur les antécédents judiciaires

L'article 18.2 prévoit une protection distincte de celles que l'on a vues précédemment. Cet article

se lit comme suit : « Nul ne peut refuser d'embaucher, congédier, ou autrement pénaliser dans le cadre de son emploi une personne du seul fait qu'elle a été déclarée coupable d'une infraction pénale ou criminelle, si cette infraction n'a aucun lien avec l'emploi ou

si cette personne en a obtenu le pardon. »

Monica Robichaud,
étudiante en droit
Info Justice Côte-Nord

Entente hydroélectrique

Les modalités définitives de l'entente doivent encore franchir les prochaines étapes d'approbation. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'Assemblée législative doit notamment se réunir en séance extraordinaire, le 14 septembre, afin d'examiner les accords de coopération et de mise en œuvre. Le gouvernement provincial de Tony Wakeham estime à 5 000 le

nombre de travailleurs qui pourraient être mobilisés au plus fort de la construction de Gull Island et garantit que 85 % des heures travaillées sur le chantier seront effectuées par des travailleurs de sa province, avec une priorité accordée aux Innus du Labrador et aux Labradoriens.

É. C.



Two Seasons Inn

★★★★

Bienvenue !

L'hospitalité du Labrador à son meilleur !



Le Two Seasons Inn c'est un accueil et un professionnalisme exceptionnels.

Nos chambres spacieuses offrent : - Literie haut de gamme. - Équipement moderne et diverses commodités. - Internet sans-fil gratuit. - Air climatisé.	Le Two Seasons Inn comprend : - Bar. - Salle d'exercice.
--	---



Two Seasons Inn

Que vous soyez en vacances ou en voyage d'affaires, le Two Seasons Inn saura rendre votre séjour mémorable.

709 944-2661

www.twoseasonsinn.ca

96, Avalon Drive,
Labrador City, NL
A2V 2K5



AÉROPORT DE WABUSH Constat d'échec et frustration

Le député fédéral du Labrador, Philip Earle, a expliqué au sujet des pannes récurrentes sur des véhicules d'urgence à l'aéroport régional de Wabush au Labrador, qui dessert également Fermont, au Québec, que les deux camions de sauvetage et de lutte contre les incendies requis étaient hors d'usage lors de la nouvelle interruption de service survenue à cet aérodrome du 10 au 12 août 2026, l'un étant en entretien, l'autre ayant subi une panne mécanique. Dans une déclaration rapportée par le diffuseur public CBC, le politicien libéral s'est dit profondément frustré par la situation, qu'il a qualifiée de complètement déraisonnable et inacceptable pour les gens de la région. Le député avait déjà interpellé par le passé le ministre des Transports de son propre gouvernement au sujet de la mauvaise gestion de ce terminal aérien en lui demandant une révision ministérielle des processus décisionnels et de la communication au sein de Transports Canada pour éviter de nouveaux bris de service, ce qui ne semble pas avoir eu les résultats escomptés.

É. C.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec

Comité des usagers
du CISSS Côte-Nord
secteur Fermont

Pour information ou autre demande composez le :
418 287-3280 poste **712309**

Le droit à l'information

C'est le droit d'être informé sur son état de santé physique et mental, sur les traitements possibles avec les risques et les conséquences.

C'est aussi le droit d'être informé sur les services disponibles dans son milieu, ainsi que la manière dont on peut obtenir ces services.

-LSSSS, article 4



Bonne journée
mondiale de
prévention du suicide !

Ensemble, on écrit le Québec



AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

« Un esprit sain dans un corps sain. »

— Juvénal —

Cette maxime classique
rappelle que
l'entretien du corps
favorise
l'équilibre
psychologique.



Ouvert 24 h/24
7 jours/7 pour les abonnés



Source : Sopfeu



Source : gracieuusété

ROUTE 389
Accident d'un camion de matières dangereuses

Un véhicule lourd transportant des matières dangereuses a effectué une sortie de route aux alentours du kilomètre 536 de la route 389, tôt le 31 août 2026. Le conducteur, qui était conscient après l'accident, a subi des blessures graves, mais on ne craignait pas pour sa vie. Le camionneur était coincé dans l'habitacle et les pompiers ont dû utiliser les pinces de désincarcération afin de l'en extirper. L'homme a été transporté en ambulance au centre hospitalier de Fermont. La route a été fermée dans le secteur pendant plusieurs heures afin de permettre aux services d'urgence de sécuriser les lieux. La fermeture a touché le tronçon entre le Mont-Wright et le Relais Gabriel. La circulation a été rétablie d'abord en alternance alors que des opérations de récupération et de sécurisation se poursuivaient.

É. C.

NUMÉROS D'AIDE ET D'INFORMATIONS

■ Centre de prévention du suicide : 1 866-APPELLE (277-3553)

Info Justice Côte-Nord

Téléphone : 581 826-0088 • Sans frais : 1 844 960-7483
cotenord@info-justice.ca • www.info-justice.ca

Drogue aide et référence : 1 800 265-2626

www.drogue-aiderreference.qc.ca

Problèmes de jeu? : 1 800 461-0140 ou 1 866 SOS JEUX (767-5389)

Joueurs anonymes (JA) : 418 871-0131

Alcooliques anonymes (AA) : 1 866 376-6279 www.aa-quebec.org

(réunions à Fermont au 2, Venelle 11, les mardis à 19 h 30)

Narcotiques anonymes (NA) : 1 855-lignena (1 855 544-6362)

www.naquebec.org (réunions à Fermont au 2, venelle 11, les vendredis à 19h30)

Vous désirez cesser de fumer? : 1 866-J'ARRETE (527-7383)

www.jarrete.qc.ca

Ligne aide abus aînés : 1 888 489-2287 www.aideabusaines.ca

Maison d'aide et d'hébergement de Fermont :

1 844 901-4625 Urgence : 418 287-5896 24/7

S.O.S. Violence conjugale : 1 800 363-9010

CALACS : 1 800 563-0443 • www.lumiereboreale.qc.ca

Les agressions sexuelles, c'est non.

Protection de la jeunesse (DPJ) : 1 800 463-8547

Assistance parents : 1 800 361-5085 • www.ligneparents.com

24 h/24, 7j/7

Tel-Jeunes : 1 800 263-2266 • www.teljeunes.com • Texto : 1 514 600-1002

Jeunesse, j'écoute : 1 800 668-6868 • www.jeunessejeecoute.ca

Interligne : 1 888 505-1010 • www.gaiecoute.org

Info Santé et intervention de crise : 811

Situation d'urgence : 911 ■ Centre antipoison : 1 800 463-5060

Espace finances : 418 835-6633 ou 1 877-835-6633 • acef@acefrsq.com

Maltraitance animale : (Dénonciation 24/24) : 1 844 ANIMAUX

(1 844 264-6289)

Cancer Fermont : 709 280-7557, 418 860-7299

Eki-lib santé (anorexie, boulimie) : 1 877 968-3960

Faune, chasse et pêche (renseignements et certificat du chasseur) : 1 866 248-6936

S.O.S. Braconnage (protection faune, habitats et milieu naturel) : 1 800 463-2191

Services Québec 1 877 644-4545

www.servicesquebec.gouv.qc.ca

Portail régional Côte-Nord - www.cotenord.gouv.qc.ca

Transports Québec : 511 (#0511 pour abonnés cellulaires)

www.inforoutiere.qc.ca

Société des traversiers du Québec :

Information pour tous les points de service : 1 877 787-7483

RECETTE

TRAIT D'UNION DU NORD • 8 septembre 2026

POUDING AUX BLEUETS DE MARIETTE

INGRÉDIENTS :

½ tasse de graisse
3 œufs battus
3 c. à thé de poudre à pâte
2/3 tasse de lait
1 c. à thé de vanille
1 tasse de sucre
2 tasses de farine tamisée
½ c. à thé de sel
Bleuets et cassonade

MÉTHODE :

Dans un bol tamiser et mesurer la farine, la poudre à pâte et le sel. Réserver. Dans un autre bol, défaire le sucre graduellement et battre avec la graisse jusqu'à ce que le mélange soit crémeux.

Ajouter les œufs au mélange de sucre et bien mélanger.

À la spatule, ajouter tour à tour les ingrédients secs et le lait en pliant la pâte, en commençant et en terminant par les ingrédients secs.

Aromatiser de vanille, mélanger doucement.

Étendre à la main environ un demi-pouce de cassonade dans le fond d'un moule à gâteau graissé. Parsemer de noisettes de morceaux de beurre.

Recouvrir avec des bleuets et verser la pâte sur le tout.

Cuire à 350°F environ 40 minutes.

Laissez refroidir un peu, renverser dans un plateau de service et servir avec de la crème fouettée.

Coordonnées :

• Administration

Katy Ferlatte - info.journaltdn@gmail.com Tél. au bureau : 1 866 669-3655

• Publicités

Lynda Raiche - journaltdn@gmail.com (cell. : 418 732-5277)

• Rédaction

Éric Cyr - redactionfermont@gmail.com (cell. : 819 592-7007)

ou au bureau : 1 866 669-3655

50, rue le Carrefour, local 159

Fermont (Québec) G0G 1J0

NOUVEAU Tél. : 1 866 669-3655

Courriel : info.journaltdn@gmail.com

Le Trait d'union du Nord paraît tous les deux mardis, la date de tombée est le lundi de la semaine précédant la parution. Toute reproduction est permise à condition d'en citer la source. Cependant, le matériel graphique et publicitaire est la propriété du Trait d'union du Nord et ne peut être utilisé sans consentement. Les articles sont sous la responsabilité de leur signataire, n'engagent en rien le journal et ne représentent pas l'opinion du Trait d'union du Nord, à moins qu'il en soit fait mention. Ce média de presse écrite est membre de l'AMECCQ.

Le
Trait d'union
DU NORD

www.journaltdn.ca

Conseil d'administration :

Présidente : Louise Vachon

Vice-président : Guy Simard

Administrateurs : Francine Marcoux

Marc Labelle

Guy Romain Kouam

Imprimé par : Journal de Québec

Tirage : 1700 copies

Distribué à : - Fermont - Manic-5

(Version papier) - Schefferville

- Labrador City

- Wabush

(Version numérique) - Aux abonnés partout au Québec

Rédacteur en chef et journaliste :

Éric Cyr

Adjointe administrative :

Katy Ferlatte

Graphiste et conseillère en

publicité :

Lynda Raiche

Merci aux collaborateurs :

• Jennifer Bowman

• Monica Robichaud

• Gilles Létourneau

Révisseurs :

Pascale Castilloux

Louise Vachon

Prochaine parution
22 septembre 2026

Le
Trait d'union
DU NORD

Production du 7 au 11 septembre
Tombée le lundi 14 sept. à 10 h

La tombée est la date à laquelle les publicités doivent être terminées.

RS RÉSEAU SÉLECT
PARTENAIRE PUBLICITAIRE

CS Tirage
crédit
AMECCQ

Culture
et Communications
Québec

Espace jeux

23

MOT CACHÉ SECRET

Avec la liste trouvez les mots cachés parmi les lettres dans la grille ci-dessous en encerclant chacun d'eux. Puis, découvrez le mot secret parmi le choix de lettres restantes dans la grille, formez le mot selon l'indice donné.

LISTE :

ABATTU	BÉNÉDICTION	CERFEUIL	ÉLOIGNÉE	GNU
ADOS	BLESSANT	COLOSSE	ENDORMIR	GOBES
ALLOGÈNES	BOBARD	DÉCONCERTE	ÉPIAGE	GOLF
APPÉTISANTES	BONDER	DÉDUCTIF	FONDÉ	HASE
BARBARES	BOTTÉE	DÉSPÉRER	FOURVOYER	HÉLICE
	CASQUER	DIVULGUER	GAGER	KIPPER
				LAQUE
				LUSTRE
				MÉTAUX
				NEUROLOGISTE
				NIAISERIE
				OUAIS
				PARTANCE
				PEINTURE
				POINT
				RAPIDITÉS
				RAVIN
				REDÛ
				RIVALE
				ROULOTTE
				SALSE
				SAPER
				TACO
				TRÉMOUSSEMENT
				YOUYOU
				ZESTE

R	R	E	T	R	E	M	O	U	S	S	E	M	E	N	T	G	N
G	E	E	N	B	E	N	E	D	I	C	T	I	O	N	A	H	I
U	O	T	U	D	E	S	E	S	P	E	R	E	R	G	A	S	V
S	T	L	R	G	O	A	L	L	O	G	E	N	E	S	A	T	A
E	E	T	F	E	L	R	D	F	I	N	F	R	E	L	N	O	R
E	C	T	A	F	C	U	M	O	G	S	I	N	S	I	U	E	E
T	E	E	N	B	O	N	V	I	S	E	T	E	O	A	T	L	R
T	B	U	R	A	A	U	O	I	R	B	C	P	I	S	A	E	R
O	A	L	Q	F	S	L	R	C	D	O	U	S	E	V	P	A	R
B	R	N	E	A	E	S	L	V	E	G	D	Z	I	P	P	E	E
P	B	O	I	S	L	U	I	P	O	D	E	R	I	I	P	R	D
E	A	C	A	A	S	C	I	T	A	Y	D	K	D	A	D	O	U
I	R	A	B	T	I	A	O	L	E	R	E	I	S	H	R	U	M
N	E	T	R	O	G	S	N	L	L	P	T	R	F	E	A	L	E
T	S	E	I	E	N	N	E	T	O	E	P	A	O	L	B	O	T
U	O	Y	U	O	Y	D	O	R	S	S	S	A	N	I	O	T	A
R	E	U	Q	S	A	C	E	U	I	E	S	R	D	C	B	T	U
E	T	S	I	G	O	L	O	R	U	E	N	E	E	E	E	E	X

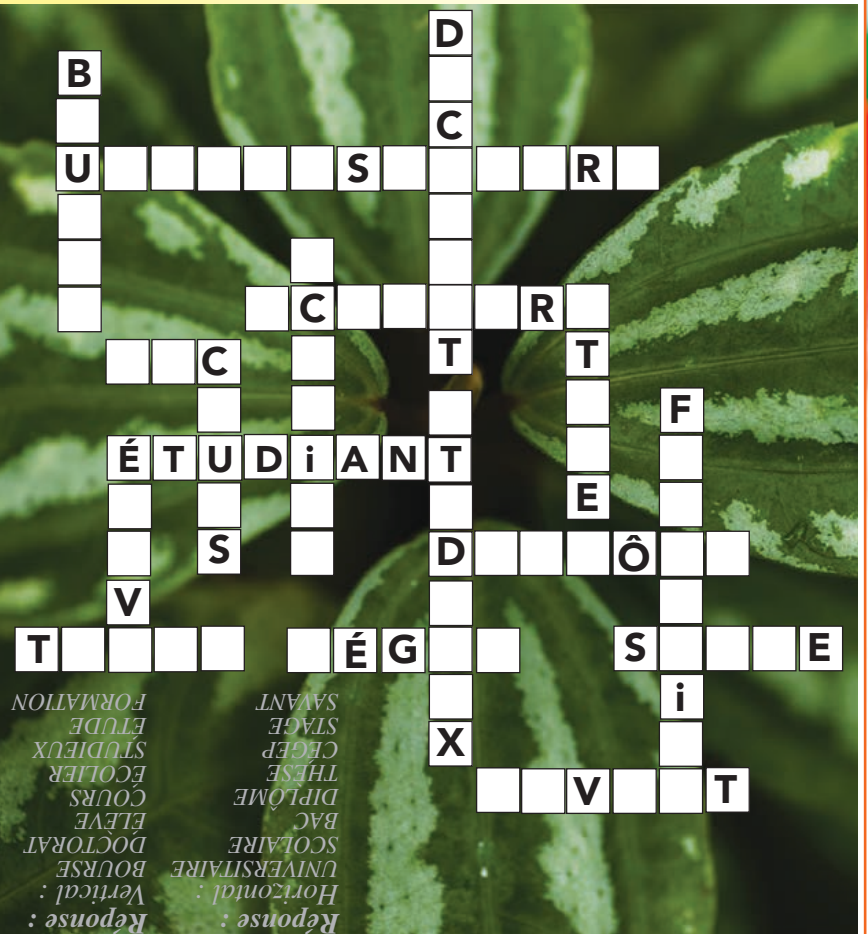
INDICE : Est synonyme de boucler.

Mot caché : _____ (9 lettres)

Réponse du mot caché : FINALISER Source : Mots cachés de Les Éditions Coup d'oeil, 2022

JARDIN DES MOTS

Utilisez les cases blanches pour écrire les lettres qui complètent les mots liés au champ lexical de ÉTUDIANT.



4 IMAGES 1 MOT

Découvrez le mot de 7 lettres que représentent les 4 images en utilisant le choix de lettres ci-dessous.

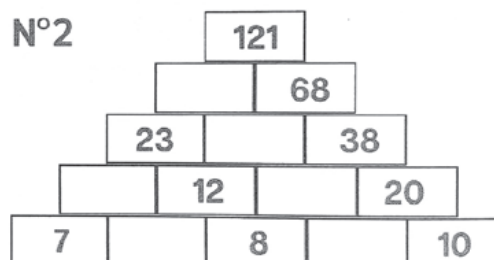
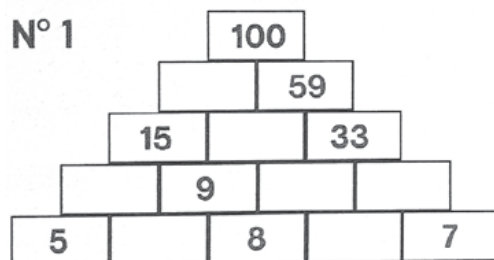


ERUCLEATD
UCLEATD

Réponse : ÉCOLIER

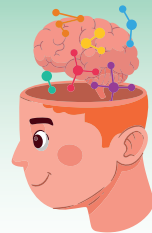
PYRAMIDES ADDITIONS

Exercices de mathématiques ! Trouvez les chiffres manquants en effectuant des additions pour combler les cases vides.



Réponses :
N°1 : 121, 53, 68, 23, 30, 36, 11, 12, 16, 20, 7, 4, 8, 10, 10

Réponses :
N°2 : 100, 41, 59, 15, 26, 33, 6, 9, 17, 15, 5, 1, 9, 9, 7



« L'ÉDUCATION
EST
L'ARME
LA PLUS
PUISSANTE
POUR
CHANGER
LE MONDE. »

-NELSON MANDELA

Source : Livre 60 exercices et jeux vol.1 Adultes et seniors, 2021. Par Édition : Ciel Bleu.

**Cet espace
est pour
vous !**

Imaginez que chaque personne qui voit votre magnifique publicité ici, comme vous apercevez celle-ci présentement, soit piquée de curiosité !

Ces clients penseront à votre entreprise pour découvrir vos produits et services le moment venu.

Profitez de chaque occasion pour attirer l'attention de nos lecteurs sur vos activités.

Ajoutez notre vitrine à vos moyens publicitaires pour rejoindre tous les gens de **notre grand territoire de Caniapiscau.**

- Une multitude de formats possibles
- Prix personnalisés
- Forfaits efficaces
- Pour accommoder tout le monde.

Votre graphiste et conseillère publicitaire

Lynda Raiche

journaltdn@gmail.com | 418 732-5277
à Fermont

Le *Trait d'union*
DU NORD